

qui lui a fait prendre le party d'aller dans son pays où il est actuellement. Je ne sais quand il en reviendra. Je ne me suis point aperçu qu'il ait fait aucun remède à son œil qu'il dit être malade, dans tout le séjour qu'il a fait à Paris. Il compte apparemment trouver plus de soulagement dans la province, c'est ce que je lui souhaite. Je suis surpris qu'il soit parti d'avec vous et sans une cause légitime. Vous aviserez, messieurs, à ce qui conviendra à ce sujet et vous me le marquerez."

Enfin M. de Cabanac donna sa démission à la fin de février 1755. De la Corne écrit le 26 :

" M. le doyen est vivant ; j'ai reçu hier une lettre de lui par laquelle il me marque qu'il va faire sa démission, mais il m'en avait marqué autant cet automne. S'il parle vrai et qu'il l'envoie, sous peu nous saurons quel sera le doyen. Vous saurez qu'il a eu 1500 frs de pension qui se réduisent net à 1250. On lui écrivit d'envoyer sa démission ; il marqua à M. d'Héliot de retirer son brevet et de le lui envoyer, qu'il lui renverrait tout incontinent sa démission. Le secrétaire de M. de Mirepoix le lui a envoyé et on est à avoir sa démission, à moins qu'elle ne soit arrivée d'hier. On lui a écrit plusieurs lettres auxquelles il n'a pas fait de réponse, de qui a indisposé contre lui. Et cela ne lui a pas fait honneur ; mais tout sera réparé s'il l'a fait."

M<sup>er</sup> de Pontbriand s'occupait déjà, en 1754, de le faire remplacer et il s'était adressé à cette fin à M. de Lalanne, comme le prouve une lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu du 5 avril 1755. Celui-ci écrit à l'évêque : " L'affaire dont je voulais avoir l'honneur de vous parler, regarde MM. les Supérieurs et Directeurs de cette maison. Vous vous étiez adressé à M. de Lalanne pour parler à M. l'évêque de Mirepoix, du doyenné de votre Chapitre en faveur de M. Briand. Vous ignorez, sans doute, Monseigneur, qu'aucun de MM. les directeurs de cette maison ne voient le Prélat qui a lieu d'en être